

# Règles de positionnement du cycliste dans le trafic

Modifié le 06/04/2016

Se déplacer à vélo dans la circulation implique le suivi de quelques grandes règles. Grâce à elles, vous adoptez une conduite conviviale et un meilleur partage de la voirie.

## Quand et comment doit-on utiliser...



**... une piste cyclable ?** Dès que cette partie réservée aux cyclistes (et aux cyclomoteurs jusqu'à 50 km/h) est présente et praticable (lignes blanches au sol et/ou panneau(x) indicatif(s)), vous êtes dans l'obligation de l'utiliser. Vous êtes autorisé-e à la quitter uniquement en cas de dépassement ou de changement de direction. Lorsque la piste cyclable s'interrompt, le cycliste continuant dans la même direction est prioritaire. En cas de changement de direction, vous cédez le passage aux véhicules venant de votre droite et de votre gauche.



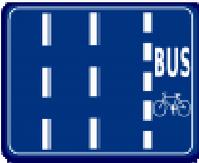
**... la bande cyclable suggérée et les chevrons ?** Il s'agit de bandes de couleurs différentes de la chaussée ou d'une signalétique tracée sur le macadam. Ces deux types d'infrastructures ne font que suggérer la place du cycliste sur la chaussée. Nullement obligatoires, elles rappellent aux conducteurs la présence potentielle de cyclistes.



**... le SUL ?** Un Sens Unique Limité permet, dès qu'un panneau l'indique, d'ouvrir un sens interdit aux cyclistes. Le cycliste doit y prendre sa place (c'est-à-dire à au moins un mètre du bord) mais doit serrer à droite dès qu'une voiture survient en sens inverse. Il est conseillé de se placer au milieu de la bande lors de son entrée dans le SUL. Vous établissez ainsi un contact visuel avec l'automobiliste avant de vous rabattre.



... **la ZAC ?** Une Zone Avancée pour Cyclistes, plus communément appelée "sas vélo", vous permet d'être davantage visible et de vous placer en tête de file dans un carrefour agrémenté d'un feu rouge.



... **la bande bus / taxis ?** Le cycliste peut emprunter ce type de bandes uniquement si un panneau l'y autorise ou s'il tourne à droite au prochain carrefour. Tenez bien votre droite et respectez les feux prévus pour les bus. Il est strictement interdit d'y rouler à deux de front.



... **les zones piétonnes ?** Utilisez-les uniquement si un panneau vous y autorise. N'oubliez pas que le piéton reste prioritaire. Roulez donc au pas et descendez de votre vélo lorsque le flux de piétons est trop important.

## Quelques manœuvres importantes

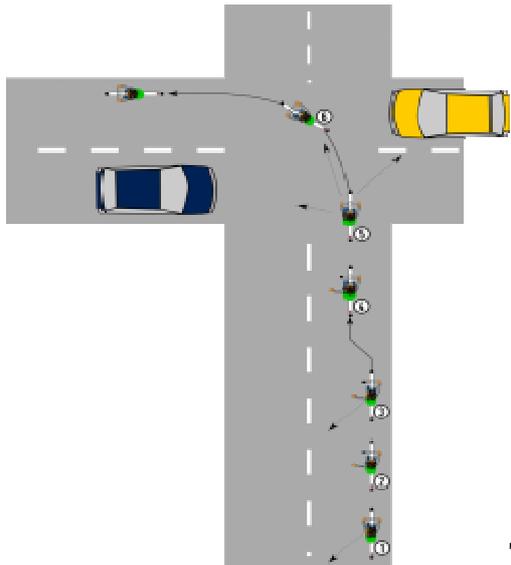
### Prendre sa place sur la chaussée

Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit se placer sur la chaussée et rouler à un mètre du bord droit : vous éviterez ainsi les dépassements dangereux dans les rues étroites et le risque d'accident lors de l'ouverture d'une portière de voiture.

En tant qu'usager de la route, le cycliste ne peut emprunter les trottoirs et passages pour piétons que s'il marche à côté de son vélo.

### À deux de front ?

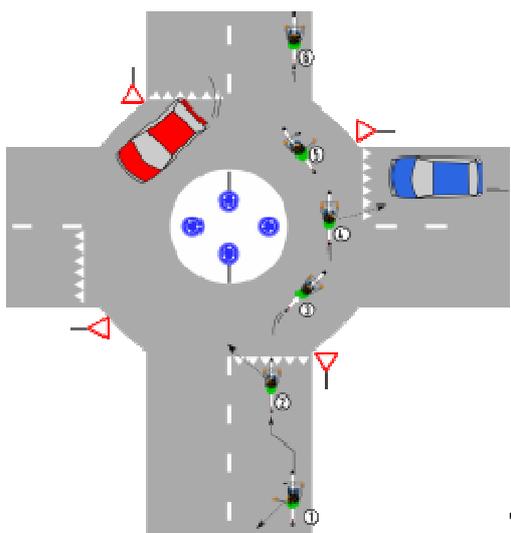
En agglomération, tant que le passage en sens inverse reste possible, il est autorisé de rouler à deux de front. Hors agglomération aussi, mais vous êtes, alors, tenu-e de vous placer en file indienne lorsqu'une voiture arrive par l'arrière.



### Tourner à gauche

Décomposez votre manœuvre en plusieurs temps.

- À l'approche du carrefour, retournez-vous pour évaluer la situation.
- Indiquez votre intention en tendant votre bras gauche.
- Revérifiez derrière vous en gardant votre bras tendu.
- Déportez-vous au milieu de votre bande de circulation.
- Analysez le carrefour en faisant attention à tous les véhicules (venant de chaque côté).
- Tournez à gauche le plus largement possible (en « angle droit »).



### Traverser un rond-point

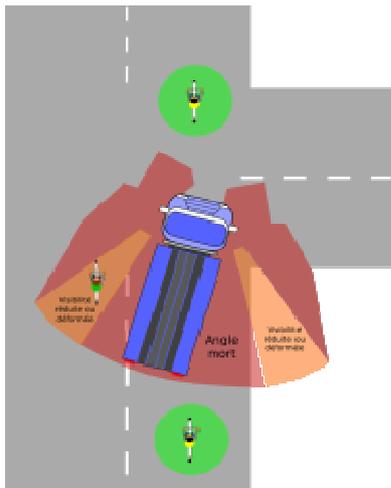
Outre les cinq premières étapes de la manœuvre précédente à exécuter de nouveau, voici quelques astuces pour se lancer dans un rond-point en toute sécurité.

- Dans le rond-point, gardez votre position au centre de la chaussée. Vous évitez ainsi de vous faire dépasser et vous restez bien visible.
- Indiquez clairement vos intentions. Vous pouvez garder le bras tendu à gauche si vous continuez dans le rond-point et vous devez le tendre à droite lorsque vous prenez la prochaine sortie.

### Remonter une file de voitures

Lorsque les véhicules sont à l'arrêt, vous pouvez choisir de remonter la file par la droite ou par la gauche. Néanmoins, en cas d'accident de portière, **si vous remontez la file à droite** (sans la présence d'une piste cyclable), la loi pourrait considérer que vous êtes en tort.

Si les véhicules sont en mouvement, remontez la file par la gauche. Vous effectuez alors un dépassement. Cette manœuvre à gauche vous rend plus visible et sécurise donc votre mouvement.



**Les angles morts**

Les accidents impliquant cyclistes et poids lourds (camions, bus...) sont particulièrement graves. Afin d'éviter ces situations dangereuses, veillez à respecter ces quelques consignes de sécurité :

- ne dépassez JAMAIS un camion par la droite ;
- ne dépassez pas à l'approche d'une intersection ;
- maintenez un contact visuel via le rétroviseur pour éviter l'angle mort ;
- aux intersections, même si vous vous trouvez sur un aménagement cyclable et êtes prioritaire : retournez-vous pour vérifier qu'aucun camion ne s'apprête à tourner à droite et méfiez-vous de l'arrière des bus qui se déporte ;
- soyez visible de nuit : feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière obligatoires.

En tant qu'usager faible, votre comportement va déterminer votre confort et votre sécurité.

**Rappelez-vous donc que :**

- priorité n'équivaut pas à sécurité ;
- soyez visible et prévisible ;
- mieux vaut être courtois ;
- il faut rester attentif. Sortez votre radar !

**Bonne route !**